Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260915-D15092026161DE-DE

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

VILLE DE CHÂTEAUBOURG – DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le quinze septembre deux mille vingt-six,

Le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de CHÂTEAUBOURG, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison pour Tous, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Teddy RÉGNIER, Maire de Châteaubourg.

Date de convocation du CONSEIL MUNICIPAL : 9 septembre 2026.

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs AVERLAND-SCHMITT Christelle, BODIN Lucie, BRIENS Stéphanie, CADIEU Jean-Paul, CHARPENTIER Olivier, CHOUBRAC Damien, COLOMBEAU Estelle, DAVID Bertrand, de la VERGNE Aude, DROUILLÉ Jérémie, GUÉNY Cyril, HANNOUCHE Lise, KERMARREC Sarah, LE BALC'H Hubert (*présent à partir de la question N°153*), LEBOUC Nelly, PERCHAIS Éric, PÉTIGNY Patrick, POULAIN-JAMILLOUX Mélanie, RAULT Mathilde, ROUSSELOT Alain, SAVOYE Frédérique.

ABSENTS EXCUSÉS : Monsieur DESBLÉS Hubert (procuration à Monsieur PERCHAIS Éric), Monsieur DUPUIS Arnaud (procuration à Monsieur RÉGNIER Teddy), Madame GUÉRIN Florence, Monsieur LAUGERAT Lilian (procuration à Monsieur CHARPENTIER Olivier), Monsieur LE BALC'H Hubert (*absent au moment de la question N°152*), Monsieur QUIVIGER Éric (procuration à Monsieur PÉTIGNY Patrick), Madame STÉPHAN Aurore (procuration à Madame HANNOUCHE Lise).

ABSENTE NON EXCUSÉE : Madame PICOT Sonia.

SECRÉTAIRE : Madame COLOMBEAU Estelle.

Nombre de Conseillers :
. en exercice : 29
. présent(s) ou représenté(s) : 26 (jusqu'à la question N°152) - 27 (à partir de la question N° 153)
. absent(s) et non représenté(s) : 3 (jusqu'à la question N°152)- 2 (à partir de la question N° 153)

OBJET : COPROPRIÉTÉS COMPRENANT DES BIENS COMMUNAUX

Désignation des représentants de la commune
aux Assemblées Générales des syndicats de copropriétaires

Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260915-D15092026161DE-DE

Délibération N°2026/161 du Conseil Municipal du 15 septembre 2026
Publiée le 17 septembre 2026

COPROPRIÉTÉS COMPRENANT DES BIENS COMMUNAUX
Désignation des représentants de la commune aux Assemblées Générales des syndicats de copropriétaires

La commune étant propriétaire de différents locaux commerciaux dans le Centre Commercial Bel-Air, de locaux de la Maison pour Tous, rue Pasteur, de cellule de la Maison de Santé, avenue de la Bretonnière et d'un appartement, rue de Vitré, il est nécessaire de désigner des représentants qui seront chargés d'assister aux différentes réunions de co-propriétaires organisées par les syndics professionnels qui gèrent ces biens immobiliers.

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après délibération, décide à l'unanimité :

1°) DE DÉSIGNER Monsieur Éric PERCHAIS, pour représenter la commune aux Assemblées Générales de ces Syndicats de copropriétaires ;

2°) et en cas d'empêchement de ce dernier, **DE DÉSIGNER Monsieur Alain ROUSSELOT**, en tant que suppléant, pour siéger lors des assemblées générales des Syndicats de copropriétaires de l'immeuble rue Pasteur, de la Maison de Santé et de l'immeuble rue de Vitré et **Monsieur Jérémie DROUILLÉ**, en tant que suppléant également, pour siéger à celles du Centre Commercial Bel-Air.

3°) D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer et à établir, pour chaque Assemblée Générale, le mandat nécessaire à l'exercice du droit de vote de la commune.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE PUBLIQUE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

POUR COPIE CONFORME.

LE MAIRE,

Teddy RÉGNIER

La Secrétaire de séance,
Estelle COLOMBEAU

Nombre d'élus présents ou représentés : 27	Pour : 27	Contre : 0	Abstentions : 0	Ne participe(nt) pas au vote : 0